Bureau d'information et de communication

Rue de la Barre 2
1014 Lausanne

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

POLLUTION CAUSÉE PAR L'ENTREPRISE BIO-DÉPOLLUTION

Plus de trace de mercure dans le réseau d'eau potable d'Yverdon

Depuis plus de deux mois, le Laboratoire cantonal n'a trouvé aucune trace de mercure dans le réseau de distribution publique d'eau de la commune d'Yverdon ni dans la source du Cosseau. En conséquence, le Laboratoire cantonal a proposé à la commune d'Yverdon d'espacer les analyses et de procéder par acquis de conscience aux prochains prélèvements durant la seconde moitié du mois de juin prochain.

En revanche, les analyses relatives à la nappe phréatique dans la zone contaminée se poursuivent de même que l'assainissement des sols pollués, entreposés dans la halle Gogniat.

A la suite de la pollution provoquée par l'entreprise Bio-Dépollution à Yverdon-les-Bains, le Laboratoire cantonal a effectué plus de cent prélèvements dans le réseau d'eau de boisson de la commune. Depuis plus de deux mois, il n'y a plus trouvé aucune trace de mercure; en conséquence, le Laboratoire cantonal propose d'espacer ses analyses pour les reprendre dans la deuxième quinzaine du mois de juin. Il a également informé la société Arkina et le Centre thermal d'Yverdon-les-Bains que leurs clients respectifs ne couraient aucun risque et n'en ont jamais couru puisque, à aucun moment, il n'a été décelé de mercure dans leurs eaux.

En revanche, des prélèvements réguliers se poursuivent dans la nappe phréatique de la zone contaminée. Là, les contrôles continueront jusqu'à ce que le traitement des sols permette de retrouver les normes légales de teneur en mercure. Cette nappe phréatique ne joue aucun rôle dans l'alimentation du réseau de distribution publique d'eau.

Enfin, les 200 m3 de sols les plus pollués, entreposés dans la halle Gogniat, continuent d'être lavés et traités jusqu'à l'obtention de seuils acceptables. Le nettoyage d'Y-Parc et de l'extérieur de la halle Gogniat est terminé.

Bureau d'information et de communication de l'Etat de Vaud

Lausanne, le 20 mai 1998

E. Raetz, laboratoire cantonal, 021 /316 43 43 M. André Monnerat, ingénieur, chargé de l?assainissement du site, 079 /436 68 92